



## PERMIS DE FORMER



14 heures soit 2 jours



⇒ Professionnels de l'Hôtellerie / Restauration

### Objectifs

- ⇒ Renforcer les compétences des tuteurs et maîtres d'apprentissage du secteur H.C.R. dans l'accueil.
- ⇒ Accompagner et suivre le salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) en privilégiant les échanges réguliers avec les centres de formation.

### les FORMATEURS

**Mme Corinne DESPRATX** – Formatrice en communication  
**Mme Véronique MAS** – Diplômes d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) à Toulouse en 1983 – Psychologie du Travail et de la voie sociale – Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à Toulouse en 1987 – Gestion du personnel et des relations de travail.



PRÉREQUIS

Avoir la responsabilité d'encadrement d'un stagiaire ou en contrat d'alternance.



Selon l'ACCORD de l'OPCO

### CATALYSE SAS FORMA

Contact OCCITANIE (65) – M. PUYET Michel - [catalyse@catalyse.fr](mailto:catalyse@catalyse.fr) – 05 62 45 34 93  
 Contact OCCITANIE (31) – Mme SOUKRA Julie – [juliesoukra@catalyse.fr](mailto:juliesoukra@catalyse.fr) – 05 62 14 14 78  
 Contact NOUVELLE AQUITAINE (64) – Mme PUYET Catherine – [catherinepuyet@catalyse.fr](mailto:catherinepuyet@catalyse.fr) – 05 59 27 55 40

## Programme

### Module 1 : Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR

- ⇒ Les devoirs de former du maître d'apprentissage et du tuteur
- ⇒ Articulation entre les attentes de l'alternant et la formation (décryptage des attentes, du contrat, du programme et des objectifs de la formation, présentation de l'entreprise, de l'équipe, du secteur CHR)
- ⇒ Les méthodes pédagogiques adaptées à la mission

### Module 2 : Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel, accueil et accompagnement & organisation du parcours de formation

- ⇒ L'accueil de l'alternant dans l'entreprise : les actions favorisant l'accueil, la préparation de l'accueil, les documents nécessaires,
- ⇒ La présentation du fonctionnement de l'entreprise : les éléments indispensables (hygiène/sécurité / règlement...)
- ⇒ Le suivi de l'alternant : élaboration du parcours de formation, planification du suivi, personnes ressources
- ⇒ L'évaluation de l'apprenant en situation de travail : les méthodes d'évaluation
- ⇒ Les principes de la motivation, les leviers en fonction de l'autonomie de l'apprenant

### Module 3 : Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

- ⇒ Le rôle pédagogique du maître d'apprentissage et du tuteur
- ⇒ Le principe de la pédagogie de l'alternance, la répartition des apprentissages,
- ⇒ La transmission des compétences professionnelles en situation de travail
- ⇒ Les relations avec l'organisme de formation/CFA
- ⇒ Le suivi de la progression en centre de formation, l'adaptation des apprentissages en fonction des difficultés rencontrées par l'apprenant
- ⇒ Le CCF : importance et implication du tuteur/maître d'apprentissage

### Module 4 : Initiation au Droit Social : les contrats en alternance dans le secteur HCR

- ⇒ Les contrats de formation en alternance (statut, réglementation, durée, forme...)
- ⇒ La réglementation du travail des mineurs
- ⇒ Les spécificités de notre secteur (conditions de travail, aides, ...)
- ⇒ Le statut de salarié
- ⇒ La formation



## MODALITÉS TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

1. Les modalités pédagogiques : Partage d'expériences. Travaux en ateliers. Jeux de rôles. Apports théoriques
2. Le rôle du ou des formateurs (s) : Transmettre ses connaissances aux autres, ses savoirs et ses savoir-faire en méthodes applicatives.
3. Les matériels utilisés : Salle de cours, vidéo projecteur, document technique
4. Les documents remis aux participants : document pédagogique

5. Nature des travaux demandés aux participants : Remplir les documents d'évaluation et de synthèse

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS DES CONNAISSANCES

Les modalités d'évaluations des connaissances individuelles pendant la formation et à l'issue de celle-ci : Tests et QCM

### CATALYSE SAS FORMA

Contact OCCITANIE (65) – M. PUYET Michel - [catalyse@catalyse.fr](mailto:catalyse@catalyse.fr) – 05 62 45 34 93

Contact OCCITANIE (31) – Mme SOUKRA Julie – [juliesoukra@catalyse.fr](mailto:juliesoukra@catalyse.fr) – 05 62 14 14 78

Contact NOUVELLE AQUITAINE (64) – Mme PUYET Catherine – [catherinepuyet@catalyse.fr](mailto:catherinepuyet@catalyse.fr) – 05 59 27 55 40

